

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE  
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE  
DU VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016 à 20 heures**

**Étaient présents :** M. LE FRANC, Mme BOUTIER, M. LE POTTIER, Mme PHILIPPE, M. JOUAN, Mme BARAN, M. ROUILLE, Mme LE GALLO, M. JEGLOT, Mmes GAUTHIER, MILBEO, MM. MAHEO, BINET, Mme GALLAIS, M. LE FORESTIER

**Secrétaire de séance :** Mme Jocelyne BOUTIER

Présentation de la Ronde des Vallées qui se déroule chaque année en août. La 30<sup>ème</sup> édition pourrait se faire avec un départ et une arrivée à ST-BARNABE le samedi 12 août 2017, remise d'un trophée, de bouquets de fleurs et vin d'honneur. Une buvette serait à prévoir. Les membres du Conseil émettent un avis favorable à ce projet qui devra être examiné plus en détail avec l'association organisatrice et le club cyclo de St-Barnabé.

Ouverture de la séance à 20 heures 50

Le procès-verbal de la réunion du 22 juillet 2016 est adopté.

**1. ENTENTE INTERCOMMUNALE POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE MUNICIPAL DE SANTE**

Après un vote à mains levées de neuf voix favorables, deux voix contre et quatre abstentions, le Conseil municipal décide d'adhérer à l'entente intercommunale pour la mise en place d'un centre municipal de santé et donne mandat à l'entente ainsi constituée pour préparer les modalités de fonctionnement des médecins salariés au sein de la maison médicale, le projet de budget et le règlement intérieur.

Désigne M. Georges LE FRANC – Mme Fanny PHILIPPE et M. Eric LE POTTIER pour siéger au sein de l'entente.

**2. ANNEE SCOLAIRE 2016-2017 : PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORTS SCOLAIRES**

Le Conseil fixe à 600 € la participation au coût des transports scolaires pour l'année 2016-2017.

**3. PRIX DU CONCOURS DE MAISONS FLEURIES 2016**

Le Conseil adopte les prix suivants :

- bons d'achats à valider dans les commerces barnabéens avec
  - 1<sup>er</sup> de chaque catégorie et hors concours : bon d'achat de 45 €
  - 2<sup>nd</sup> de chaque catégorie : bon d'achat de 35 €
  - 3<sup>ème</sup> et suivants de chaque catégorie : bon d'achat de 25 €.

+ Remise de plantes aux 1ers de chaque catégorie.

La date de remise des prix est fixée au vendredi 28 octobre 2016 à 19 heures 30 – salle les lilas.

**4. RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES - COLLECTE**

Le Conseil décide de maintenir la collecte collective dans le bourg pour 2017.

Et constitue un groupe de travail pour la mise en place de la collecte collective avec le choix des emplacements des conteneurs collectifs :

M. Georges LE FRANC – Mme Jocelyne BOUTIER – M. Michel JOUAN – Mme Mireille BARAN – M. Jean-Pierre ROUILLE – Mme Christelle GAUTHIER – M. Alain LE FORESTIER

**5. RAPPORT ANNUEL 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE**

Le conseil municipal adopte le rapport présenté.

**6. DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le conseil municipal ne fait pas valoir son droit de préemption urbain sur les parcelles AC n° 88 et 89.

**7. DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le conseil municipal ne fait pas valoir son droit de préemption urbain sur la parcelle AC n° 62.

Sortie de Thomas MAHEO à 21 heures 45

## **8. LOCATION DES TERRES N°S 34 ET 39 – RUE GL DE GAULLE**

Le conseil municipal fixe à 145 € le montant de la location des parcelles AD n° 34 et 39 d'une superficie totale de 7 538 m<sup>2</sup>.

Cette location sera temporaire, dans l'attente de la mise en place du projet communal sur ces parcelles.

Retour de Thomas MAHEO à 22 heures

## **9. DEVENIR DE LA MAISON 1 RUE DU CENTRE**

Après un vote à mains levées de 13 voix favorables et 2 abstentions, le conseil municipal décide la mise en vente de la maison au 1 rue du centre. Celle-ci se fera auprès de Maître JEGOUX-PASSEZ de LOUDEAC.

Dans l'attente, il est décidé de diminuer le montant de la location de la maison qui passe de 694,81 € à 560 € mensuels à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016.

## **10. QUEL NOM POUR LE FUTUR EPCI (ACTUELLE CIDERAL)**

Après un vote à mains levées, les résultats sont les suivants :

8 voix pour le nom « TERRES D'ARMORIQUE »

2 voix pour le nom « BRETAGNE CENTRE »

5 voix pour le nom « CŒUR D'ARMORIQUE »

### Pour informations – Décisions du Maire :

- Virement de crédits section fonctionnement du 6 septembre 2016
  - Dépenses imprévues 022 – 1200 €
  - Article 673 – titres annulés + 1200 €
- Virement de crédits section investissement du 15 septembre 2016
  - Dépenses imprévues 020 – 1500 €
  - Article 2188 – autres immobilisations + 1500 €

### Pour informations :

- Nouvelle station d'épuration : attribution du marché de travaux de construction lors de la réunion du vendredi 30 septembre 2016 à 18 heures en présence du Cabinet SAFEGE
- Lotissement Triskel – démarrage des travaux de viabilisation la semaine 38 avec une fin de travaux en novembre 2016
- L'examen des propositions pour la maîtrise d'œuvre de la rue Gl de Gaulle est en cours
- M. Eric LE POTTIER informe les membres du Conseil de sa décision de donner sa démission en tant qu'adjoint n'ayant plus le temps nécessaire pour assurer ses fonctions.

Clôture de la séance : 23 heures.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 20 septembre 2016.

A Saint-Barnabé, le 19 septembre 2016

La Secrétaire de séance,  
Jocelyne BOUTIER

Le Maire,  
Georges LE FRANC